

# Keleier Hanvec

## Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Janvier—Février 2022 n°333



**Dossier :**  
Recensement de la population  
du 20 janvier au 19 février 2022

Collecte de don  
du sang le 07  
janvier à la  
salle Anne-  
Péron

## > Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de réussites pour la nouvelle année 2022 !

Pour la seconde année consécutive, je suis contraint d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle Anne-Péron, et ce, au constat de l'évolution de la crise sanitaire. Cette dernière s'impose lourdement à notre quotidien mais pour autant, toutes et tous, nous avançons dans la construction de nos projets.

Ceux de notre municipalité sont nombreux et, je l'espère, porteurs d'un cadre de vie amélioré : achèvement de la seconde tranche de restructuration du centre-bourg et de la route de la gare, réception des nouveaux vestiaires du terrain de sports, mise en place d'une mutuelle communale et d'un réseau de bénévoles pour l'aide aux personnes isolées, amélioration de la logistique de la cantine scolaire. À ces projets finalisés succède celui de la rénovation de l'école Per-Jakez-Helias. Ces projets communaux sont complétés par l'action communautaire de la CCPLD, future communauté d'agglomération, dans le cadre de son projet de territoire en cours de rédaction et consultable sur son site web.

À l'évidence, la vie hanvécoise est rythmée par le dynamisme et l'efficacité des associations de la commune que je remercie vivement. Sport, culture, loisirs apportent le lien social et sur notre commune, il est intergénérationnel !

2022 sera l'année du recensement qui constitue le dossier du présent Keleier. Chaque foyer sera consulté par les agents recenseurs à compter du 20 janvier. Il en résultera une synthèse démographique et socio-économique de notre commune, outil nécessaire pour construire ensemble avec succès les transitions socio-environnementales aujourd'hui incontournables.

Je vous souhaite une bonne lecture et plus que jamais, restons fidèles au respect des gestes barrières.

**Bloavez mad !**

Yves CYRILLE

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



***Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?***

- en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription

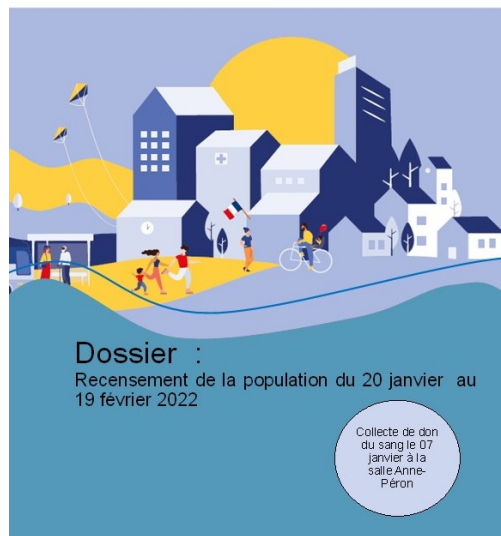
Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** ainsi que **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives**.

# SOMMAIRE



Bimestriel de la commune de Hanvec

Janvier—Février 2022 n°333



■ Edito .....	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	5
■ Vie associative.....	10
■ La tribune des élus .....	13
■ Hanvec et vous .....	14
■ Le pense-bête .....	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec  
Place du Marché - 29 460 HANVEC  
TÉL : 02 98 21 93 43.

**Diffusion :** des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

**Directeur de la publication :** Yves CYRILLE  
**Rédaction, mise en page, maquette :**  
Morgane FIANT, (keleier@mairie-hanvec.fr).

**Impression :** Imprimerie Cloître - Landerneau.

**Crédits photos :** Service communication, commune de Hanvec, Morgane FIANT, Mme LEON, associations, PIXABAY.

**Tirage :** 800 exemplaires.

**Pour le prochain Keleier,  
les annonces et articles sont à déposer  
avant le 15 février  
Aucune annonce ou article  
ne sera pris en compte  
après cette date.  
Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr  
ou tel : 02 98 21 93 43.**

# > DOSSIER: Recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022

## À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

### ◆ Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

### ◆ Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, ...

### ◆ Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...



*Le recensement, c'est un acte civique utile à tous :  
il est essentiel que chacun participe !*

Si vous avez été concerné-e-s par le changement d'adressage et la nouvelle numérotation des habitations de nos communes qui a eu lieu en cette fin d'année 2021, merci de mettre votre nouvelle plaque de rue avant le début du recensement : cela facilitera le travail de nos agents recenseurs !



A cette occasion, la mairie a recruté 4 agents recenseurs qui passeront à vos domiciles pour effectuer le recensement sur notre commune. La commune est divisée en 4 secteurs, chaque agent se chargera d'un secteur de la commune, il pourra vous aider si besoin à remplir les questionnaires de recensement.

Ci-contre la photo des 3 agents recenseurs déjà recrutés, le 4<sup>ème</sup> agent n'ayant pas encore été recruté lors de la rédaction de ce numéro.



Christine MAUCLAIR, Marianne PERON, Marie-Christine GIRBAL

## Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme 60 % des personnes recensées.

Un des agents recenseurs vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne; Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

### Le recensement en ligne, on a tous à y gagner !

#### Comment ça marche ?

- 1 **Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)** et cliquez sur Ici je réponds au questionnaire

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EST GRATUIT, NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES QUI VOUS RÉCLAMERAIENT DE L'ARGENT
- 2 **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise

Pour vous faire recenser en ligne sur [www.me-recensement-et-moi.fr](http://www.me-recensement-et-moi.fr)  
Code d'accès : V Q F T N A 3 3  
Mot de passe : M J B Q A T 7 7
- 3 **Entrez ensuite les informations** de votre logement qui se trouvent sur la notice

Identifiants de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne  
IRIS, Ilot ou district  
0 1 0 3  
0 1 4 0 0 5  
Rang A Rang L
- 4 **Répondez au questionnaire** Vous serez guidé à chaque étape.
- 5 **Validez et c'est terminé !** Envoyer les questionnaires

#### Des avantages pour tous

**Pour vous**

- • Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

**Pour votre mairie et l'Insee**

- • Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

**Pour tous**

- • Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
- Un recensement moins coûteux

## Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données ([RGPD](#))

## > Vie municipale et intercommunale

### > Dématérialisation des actes d'urbanisme : *Mon guichet Urb@nisme en un clic !*



Dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, effective partout en France le 1er janvier prochain, les communes du Pays de Landerneau-Daoulas et de Lesneven Côte des Légendes, fortes de leur service intercommunal commun d'instruction de droit des sols, sont en ordre de marche. Un guichet numérique unique, Mon guichet Urb@nisme en un clic !, sera bientôt accessible depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux des deux communautés de communes.

## Modernisation des services publics

**A compter du 1er janvier 2022**, toutes les communes ont l'obligation légale d'être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme pourront bientôt être déposés sur une plateforme numérique en quelques clics ! Une évolution majeure qui répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

## Un guichet unique via les sites internet des communes et intercommunalités

Ce guichet numérique unique sera l'outil d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme qui permettra aux usagers de déposer leurs demandes d'urbanisme en ligne, directement depuis le site internet de la commune du projet ou depuis ceux des Communautés de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas ou de Lesneven Côtes des Légendes. Ils pourront également suivre l'examen de leur demande.

Cette vaste opération de dématérialisation simplifiera les démarches des usagers et améliorera le traitement des demandes par les services des collectivités (guichet unique, centres instructeurs, services consultables) pour plus de réactivité, de simplicité et de souplesse. Elle permettra de rendre accessible ce service public sept jours sur sept et de faire gagner du temps aux usagers dans leurs démarches. Une démarche qui a aussi le mérite d'être plus respectueuse de l'environnement.

Plus besoin d'imprimer ses demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de se déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant sa demande de permis de construire en ligne, on fait des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

La dématérialisation sera la solution à privilégier, mais il sera toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, ce qui nécessitera, pour la mairie, de numériser le dossier afin de le transmettre au service instructeur de sa communauté de communes de rattachement.

**Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !**

## > Opération sapin malin

*Pour que votre sapin continue à briller, faites le broyer !*

Les habitants du territoire sont invités à venir déposer leurs sapins pour qu'ils soient broyés gratuitement, suivant un calendrier défini afin de mutualiser au mieux l'opération sur tout le territoire. Chacun pourra ensuite repartir avec son broyat pour son terrain ou ses jardinières.

Vous pouvez consulter les dates et lieux des 13 sites de broyage sur [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

**Pour Hanvec, l'opération aura lieu le samedi 08 janvier de 10h à 12h30** sur le parking du terrain de foot.

*N'oubliez pas d'apporter un sac pour récupérer votre broyat !*

**Sapin malin !**

POUR QUE VOTRE SAPIN CONTINUE À BRILLER, FAITES LE BROYER !

**DU 07 AU 21 JANVIER 2022**

CONSULTEZ LES DATES ET LIEUX DES 13 SITES DE BROYAGE SUR : [WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR](http://WWW.PAYS-LANDERNEAU-DAOULAS.FR)

LES SAPINS DEVRONT ÊTRE DÉPOURVUS DE PIED, SOCLE, PIÈCE EN MÉTAL (CLOUS, VIS...), SAC À SAPIN ET DÉCORATION

**À Hanvec**  
**Samedi 8 janvier de 10h à 12h30**  
parking du terrain de foot

**SERVICE ENVIRONNEMENT**  
02 98 21 34 49

APPORTEZ UN SAC POUR RÉCUPÉRER VOTRE BROYAT

[www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

## > Restaurant scolaire

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite loi EGalim, prévoit notamment un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique.

Certaines mesures sont d'ores et déjà en vigueur :

- ♦ utilisation de *50% de produits de qualité et durables*, dont au moins *20% de produits biologiques*,
- ♦ *diversification des sources de protéines* (un menu végétarien au moins une fois par semaine),
- ♦ *substitution des plastiques* (bouteilles d'eau, gobelets, ...),
- ♦ *lutte contre le gaspillage alimentaire*

Afin de proposer encore plus de plats entièrement « faits maison », tout en respectant les contraintes et règles d'hygiène sanitaire et alimentaire de la restauration collective, la mairie a équipé le restaurant scolaire en nouveaux matériel et ustensiles de cuisine.

Ce projet a été financé par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance. Nous avons ainsi bénéficié d'une **subvention totale de 19 876.50 € soit 100% de la dépense**.

La cantine est donc équipée, entre autres, d'une cellule de refroidissement qui permet notamment la préparation de dessert de type entremets, mousse au chocolat, ... De quoi ravir les papilles de nos petits gourmands !

Financé par



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## > Aide aux devoirs proposée par l'association Solidarité Aide Scolaire

Depuis le lundi 22 novembre, une **aide scolaire** est proposée pour les enfants et adolescents. Il s'agit d'une aide aux leçons, aux devoirs, des conseils méthodologiques. Dispensé gratuitement, cet accompagnement a lieu à l'étage de la halte garderie les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 à 18h, essentiellement durant les périodes scolaires.

L'association **Solidarité Aide Scolaire** ne saurait jouer un rôle de garderie; le but est de permettre aux enfants et adolescents de mieux faire face aux exigences scolaires et de progresser. Les volontaires qui voudraient se joindre au groupe des intervenants de l'association peuvent contacter l'association : [soutienscolaire.lefaou@gmail.com](mailto:soutienscolaire.lefaou@gmail.com) ou [guenet.joel@orange.fr](mailto:guenet.joel@orange.fr) ou tél : 06 09 15 40 93.



## > Repas des anciens



40 personnes (37 invité-e-s + 3 élu-e-s) ont participé au repas des anciens qui s'est tenu le dimanche 28 novembre. Dans un souci de valoriser les forces économiques locales, le repas a été servi au restaurant de notre commune « La Cuisine » qui a, pour l'occasion, concocté un repas *spécial Noël*. Le dessert a quant à lui été préparé par la boulangerie Guidal. Au vu du contexte sanitaire actuel, le traditionnel bal a été remplacé par un **quizz** – préparé par Marie-Claude MORVAN – et des **chansons populaires** qui ont ponctué ce repas de façon conviviale. Une **bonne ambiance**, qui on l'espère, attirera encore plus de monde l'année prochaine.

Comme l'an dernier, les personnes de plus de 85 ans qui n'ont pas pu venir au repas ont reçu la visite des élus « garnis » de quelques **lichouseries** achetées dans les épiceries de Hanvec (Hall Dis et le Point Vert).



## > Travaux aménagement du centre-bourg et de la route de la gare

Voici un petit mot de l'équipe de Colas et de la conductrice de travaux pour Hanvec, Pauline PIGEON

« Cette photographie marque la fin de près de 2 ans d'aventure au sein de la commune d'Hanvec.



Nous souhaitons remercier l'ensemble des Hanvécois et les commerçants pour leur soutien et leur patience durant ces 2 années de travaux. Remerciements particuliers aux services techniques et à l'équipe municipale pour leur accompagnement au quotidien. Enfin, nous souhaitons exprimer notre gratitude à M. Yves CYRILLE et Mme Marie-Claude MORVAN pour leur confiance. Une page se tourne pour nos équipes ! Nous quittons les rues d'Hanvec avec la satisfaction du travail accompli mais également un peu de regret. Bonne route à tous, Kenavo ! »

## > Hommage à Auguste LEON



Nous rendons ici hommage à Auguste LEON, l'un de nos doyens, qui fût pendant de longues années forgeron et maréchal ferrant sur notre commune. Métier qui a quasiment disparu de nos jours. C'est au début des années 50 que Auguste vient s'installer à Hanvec à la forge qui se tenait en lieu et place du restaurant scolaire. A l'époque, de nombreux agriculteurs possédaient des chevaux pour effectuer les travaux des champs. Ils venaient donc en nombre faire ferrer leurs chevaux au centre-bourg d'Hanvec ! Il y a également rencontré son épouse

Thérèse, originaire du village de Guerbedou, près du Labou. En 1970, Auguste a cessé son activité à la forge pour travailler dans le secteur du bois à l'entreprise Morvan du Faou puis chez Hetet Meubles à Quimerc'h.

En 1963, avec son épouse, il ouvre une station service TOTAL route de la gare devant son domicile. Grâce à Auguste et Thérèse, cette station service était ouverte 365 jours par an !

Auguste était un homme heureux de vivre, il adorait chanter, jardiner (selon le calendrier lunaire), bricoler (il était très adroit de ses mains). Il aimait partager ses chansons avec tous ceux qui voulaient bien l'écouter et surtout les parties de pétanque le dimanche après-midi avec ses copains.

Auguste s'en est allé le 31 octobre à l'aube de ses 98 ans.

**Et nous garderons tous sa personnalité en mémoire.**



## > Don de sang

Une collecte de don de sang aura lieu dans la salle Anne-Péron le **vendredi 7 janvier 2022**.

Réservez votre rendez-vous sur  
[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr).



## > Fermeture de la déchèterie de Daoulas :

### Une déchèterie temporaire à Loperhet

Des travaux importants de remise aux normes et de restructuration de la déchèterie de Daoulas ont débuté le 1<sup>er</sup> décembre dernier, ils devraient durer jusqu'à juin 2022.

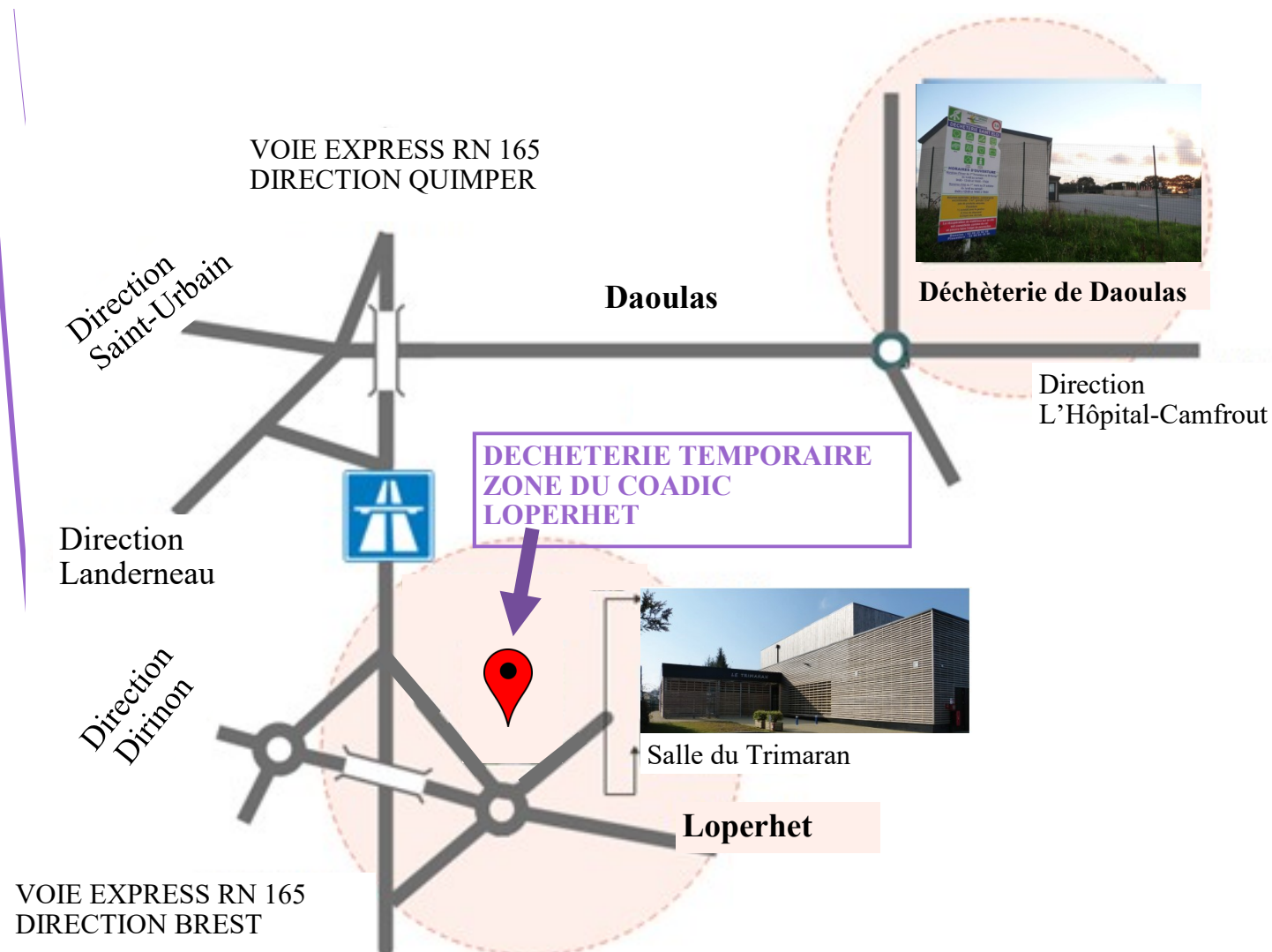
Une **déchèterie temporaire a été mise en place dès le mercredi 1<sup>er</sup> décembre pour les usagers du Sud du territoire**. Cette déchèterie temporaire est située zone du Coadic à Loperhet à proximité immédiate de l'échangeur de la **zone du Coadic à Loperhet** (voir plan ci-dessous). Elle est ouverte aux mêmes horaires que celle de Daoulas.

Les usagers du Sud du territoire peuvent y déposer les déchets suivants :

- encombrants,
- incinérables,
- gravats,
- cartons et ferrailles.

Les déchets dangereux spécifiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'amiante devront être apportés à la déchèterie de Plouédern (ZAE Saint Éloi - 29800 Plouédern). Afin d'éviter la saturation rapide sur ce site, les professionnels ne sont pas acceptés. Ils doivent donc se rendre à la déchèterie de Plouédern.

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service environnement de la CCPLD au 02 98 21 34 49 ou par mail à [environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh)**



Pour s'y rendre, il suffit de prendre la voie express en direction de Brest, de prendre la sortie « **Ar C'Hoadig Loperhet Dirinon** ». Ensuite prendre la direction de « **Loperhet bourg** » en passant le pont sur la voie express. Au rond point, il faut prendre la 2<sup>ème</sup> sortie en direction de la **ZA du Coadic**.



## > Médiathèque : Un beau succès !



À l'occasion de la 22<sup>ème</sup> édition du mois du film documentaire, nous avons eu le plaisir de diffuser «*Moria, par-delà l'enfer* » de Laurence MONROE et Mortaza BEHBOUDI.

Ce très beau film documentaire qui raconte une page de la vie du camp de réfugiés de Moria, sur l'île grecque de Lesbos au début de la crise du covid-19 et des premiers confinements, a attiré une cinquantaine de personnes. Le film était accompagné par la productrice, Laurence ANSQUER de Tita Prod.

Afin d'enrichir les échanges à l'issue de la séance, nous avons invité une association locale d'aide aux migrants.

Sandrine CORRE, la co-présidente de l'association « *Les Utopistes en Action – l'école alternative des Monts d'Arrée* », basée à Pleyber-Christ, était accompagnée par 3 jeunes suivis par l'association.

Ils ont discuté avec le public pendant plus d'une heure : des échanges intéressants, riches et bienveillants. Ben, Abdulai et Madjid ont ainsi pu raconter le long périple qu'ils ont effectué pour fuir leur pays d'origine et expliquer leur long parcours (administratif) en tant que demandeurs d'asile.

La boîte à dons, installée à l'entrée de la salle, a été intégralement remise à l'association, la municipalité a elle aussi souhaité montrer son soutien en leur attribuant une subvention exceptionnelle de 100 €.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine au mois de novembre pour la 23<sup>ème</sup> édition !

## > Installation d'un paratonnerre sur l'église Saint-Pierre

Le 28 octobre dernier, la société Art'Camp spécialisée dans l'art campanaire, a installé un paratonnerre sur le clocher de notre église. Pour cette installation en hauteur, une grue de 50 mètres a été amenée sur le parvis de l'église. Les ouvriers-acrobates d'Art'Camp ont ainsi étiré un câble le long de **notre clocher qui culmine à 42 mètres de hauteur**. Un travail impressionnant ! L'occasion également de prendre un peu de hauteur et de découvrir notre bourg d'un point de vue inédit !



## > Brèves

- ◆ **Remerciements sincères** à Mme et M. DARBOUX pour le don à la commune d'un magnifique coffre breton ancien ainsi qu'à Mme MARION pour le don d'un superbe pupitre d'écolier ancien.
- ◆ Pour rappel, les foyers qui sont éligibles à la  **fibre optique**  sont consultables sur le site de THD Bretagne : <http://www.thdbretagne.bzh/pour-qui/particuliers/>
- ◆ **Respect des propriétés privées et des cultures.** Au cours de l'année 2021, plusieurs signalements de propriétaires ont été déposés en mairie pour non-respect des propriétés privées et des cultures par la pratique de la promenade ou de la randonnée. La commune dispose d'un linéaire important de sentiers pour la pratique de la randonnée pédestre, équestre ou en VTT.  **Merci de suivre ces itinéraires et de ne pas pénétrer sur les parcelles agricoles qui sont des propriétés privées.**
- ◆ **Déjections canines.** Nous constatons à regret qu'il y a de nombreuses déjections canines dans les jardins de l'église. Cet espace est en pleine restructuration : plantations, allées pavées, ... Cela deviendra bientôt un  **espace de vie et de convivialité intergénérationnel**  avec des structures de jeux pour les enfants, des tables de pique-nique et des bancs. Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de ramasser les crottes de leur ami à quatre pattes afin que nous puissions tous profiter pleinement de ce nouvel espace de notre centre-bourg réaménagé.  **Soyons tous acteurs du savoir-vivre ensemble !**
- ◆ En 2021, nous avons refait la  **voirie communale**  à divers endroits de notre commune (Rosamber, Bodévintin, route du Rest, ...) pour un montant global de 94 112.50 € HT
- ◆ Si vous souhaitez contacter vos  **élus du canton au Conseil Départemental**  voici leurs coordonnées : MAUGAIS Isabelle et POUPON Julien - Conseil Départemental -  *Finistère et Solidaires*  - Canton de Pont-de Buis-Les-Quimerc'h. Mail : [Isabelle.maugeais@finistere.fr](mailto:Isabelle.maugeais@finistere.fr) ou [Julien.POUPON@finistere.fr](mailto:Julien.POUPON@finistere.fr) Tél : 02.98.76.20.20
- ◆  **Mutuelle communale. Voici les coordonnées des deux mutuelles communales retenues par le CCAS :**  
GROUPAMA : LE FAOU - Mr Etienne Dagorn – 02 98 81 02 98  
MUTUALIA : LANDERNEAU- Mme Carole RELAND – 07 87 37 69 58 – [reland.carole@mutualia.fr](mailto:reland.carole@mutualia.fr).  
 **N'hésitez pas à les contacter. En toute confidentialité**  à votre domicile, en agence ou en mairie, elles vous établiront un  **devis personnalisé**  qui correspondra à vos attentes et besoins.

## > VIE ASSOCIATIVE

### > Bretagne 39-45

L'Association Bretagne 39-45 rend hommage aux poilus !

Certains membres de cette association, dont l'un des rôles est de perpétuer le devoir de mémoire, étaient présents (en tenue) aux Commémorations du 11 novembre aux côtés des élus et des anciens combattants de la commune. Après une cérémonie émouvante, ils ont tenu toute la journée une exposition dans la salle Anne- Péron.

L'association Bretagne 39-45 y présentait du  **matériel d'époque, des figurants en tenue**  ainsi qu'un focus sur les moyens colombofiles de communication de ce premier conflit mondial.

De nombreux visiteurs sont venus discuter, échanger avec ces passeurs d'Histoire !

Si vous souhaitez les rejoindre : contact : Pierre-Louis Bachelot  **06 82 45 18 20**

*L'association Bretagne 39-45*





## > APE

### Un beau début d'année scolaire à l'APE

Dès la rentrée scolaire, chaque classe a profité d'un abonnement au choix, ainsi que d'un budget d'équipement. Un effort particulier a été fait cette année à destination des plus petits : **4 draisienne sont venues compléter le parc automobile des maternelles**. Avec l'arrivée de 9 élèves de TPS à cette rentrée de janvier, l'ambiance est assurée dans la cour !

Depuis septembre, de nombreuses sorties ponctuelles ont eu lieu. De la musique, avec les **premières sessions des Jeunesses Musicales de France** à Landerneau. Du

cinéma, avec le programme « École au cinéma » (à Plougastel) et toujours la participation au festival du film court à Brest : cette année, la situation sanitaire a permis le retour dans les salles obscures face aux grands écrans. Et le plaisir toujours renouvelé des **expositions temporaires à l'abbaye de Daoulas**.

Les grandes expéditions, longtemps reportées, se profilent ! Les groupes des moyens jusqu'aux CE1 devraient voir leur rêve de séjour autour des Arts Plastiques se réaliser. Il s'agit d'une résidence à Plogastel-St Germain : les travaux réalisés là-bas seront rapportés afin de venir embellir l'école. Quant aux élèves de CE1-CE2, c'est une classe de découverte sur la presqu'île de Crozon qui est en train de se dessiner pour le printemps...

Pour financer toutes ces activités, l'APE a eu le plaisir de voir s'impliquer de plus en plus de parents, en particulier des « nouveaux » pleins d'énergie et bouillonnants d'idées. En témoigne **la réussite de notre marché de Noël de décembre, après les bons moments passés ensemble à le préparer**.

Les actions régulières se succèdent. Vente de pizzas, de sapins de Noël, de chocolats, de calendriers : il y en a pour tous les goûts. La récolte des journaux -tous les premiers dimanche du mois, au local APE à côté de la maison médicale- remporte toujours un franc succès. N'hésitez pas à en faire la réclame autour de vous !

Pour ce début d'année 2022, place à la **traditionnelle opération « galette des rois »**, grâce à la participation de Christophe Guidal. Pour février, sans doute **un repas à emporter** (Plat de chez Kig Salaün, dessert de chez Guidal) : les contraintes sanitaires ne nous empêchent pas de faire travailler nos artisans locaux et talentueux, pour le plaisir de tous.

L'année 2021 s'est achevée avec le passage du Père Noël dans les classes : l'occasion de prendre un **petit goûter de Noël tous ensemble**. Il a distribué un petit livre par enfant, et des cadeaux collectifs incroyables : la classe de CP-CE1 a eu un microscope !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2022, remplie de moments collectifs chaleureux et de bonheurs, petits et grands, et nous vous disons à très bientôt ! *L'association des parents d'élèves APE*



## > Les loupiots

Une nouvelle année qui se termine avec notre **seconde édition du circuit de Noël** sur le thème du voyage, en collaboration avec la MAM "Île O Sens".

Nous tenions à remercier la mairie pour son soutien, les commerçants, le local jeunes, le club du temps libre, les lutins du Cranou, l'APEL, l'APE et tous les Hanvécois !

Nous avons pu offrir à nos Loupiots ainsi qu'à la MAM "Île O Sens" un petit spectacle de Noël : "**Firmin le petit Sapin**", présenté par

la Compagnie Rose de Sable. Un chouette moment plein de sourires et de douceur... Les petits étaient captivés!

Vivement 2022 pour découvrir les projets que nous avons en tête!

*Les Loupiots vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année!*

## > Local Jeunes

Tu as entre 11 et 18 ans et tu habites Hanvec

Tu veux passer de bons moments ...

1 activité par mois

LOCAL JEUNES HANVEC

Alors rejoins nous avec tes parents le vendredi 7 janvier à 20h pour t'inscrire Salle Anne Péron

Pour plus d'informations : [localjeuneshanvec@gmail.com](mailto:localjeuneshanvec@gmail.com) 06.45.88.95.77



## > Hanvec 21

L'activité de l'association HANVEC 21 se répartira cette année sur quatre ateliers :

**Jardinage** : découvrir et échanger des savoir-faire pour un potager familial dans le respect de la nature.

**Déchets** : promouvoir les gestes qui permettent de limiter la production de déchets au sein de la famille et de valoriser ou recycler les déchets non évités.

**Arbres nourriciers** : encourager la culture d'arbres fruitiers sur les espaces publics et privés de la commune.

**Divers** : tout le reste !

Les activités associées à ces ateliers seront définies en détail le **samedi 15 Janvier à 10H00** en salle Anne Péron, lors d'une séance de l'association ouverte à tous (adhérents et non adhérents). Vous pourrez y proposer vos idées. Si ces chantiers vous intéressent, n'hésitez donc pas à participer ! D'autre part, le **samedi 26 Février de 14h à 17h**, le collectif DIZOLO viendra à Hanvec réaliser une animation sur le thème « **Changement climatique, comprendre ET agir** ». Il s'agit de se donner les moyens d'agir localement sur ce sujet global. Tarif libre, réservation nécessaire par mail (hanvec21@gmail.com). Enfin, HANVEC 21 profite de cette annonce pour remercier tous ceux (individuels & associations) qui ont permis par leur mobilisation en 2020 & 2021 de préserver une portion du sentier allant de Kersamarec au Glujeau (Lanvoy) et les talus associés, qui étaient menacés dans le cadre d'un projet immobilier. Pour fêter cette préservation, nous organiserons au printemps une journée de découverte des sentiers de Lanvoy.

D'ici là, nous vous souhaitons une année 2022 solidaire et heureuse.

Contact : hanvec21@gmail.com, <https://www.facebook.com/Hanvec21-185438551494650/>

*L'association Hanvec 21*

## > Collectif un train pour Hanvec

**Mobilisons-nous pour la mise en place d'une halte TER à Hanvec.**



Le collectif "Un train pour Hanvec" organisera en début d'année une campagne de communication vers les pouvoirs publics (Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes...) pour promouvoir la **mise en place d'une halte TER** sur le site de l'ancienne gare. Il s'agira d'envoyer vers ces décideurs des cartes postales (cf photo ci-dessous) avec un message type expliquant les multiples intérêts qu'offrirait cette halte : gain de temps, économie de carburant, réduction de la pollution. Ces cartes postales seront en vente au prix d'un euro devant la boulangerie plusieurs dimanches matins en Janvier et Février.

Au sein du collectif "Un train pour Hanvec", nous sommes convaincus que la ligne Brest-Quimper ne doit pas être principalement considérée comme un outil pour relier Brest à Quimper, mais plutôt comme un moyen de mettre en communication les multiples communes qui se situent sur son tracé, spécialement dans sa partie Nord. Cette ligne offrirait par exemple aux Hanvécois la possibilité de rejoindre les centre-villes de Landerneau en 19mn, Brest en 33mn, mais aussi Quimper en 41mn, ce qui est tout à fait compétitif par rapport à un trajet en voiture.

Nous aurons l'occasion d'en discuter plus en détail lors de la vente de ces cartes postales. À Bientôt.

Contact : [pxpcs@wanadoo.fr](mailto:pxpcs@wanadoo.fr)

*Le collectif "Un train pour Hanvec" (membre de la Coordination Ferroviaire Bretonne).*

## > Club de pétanque

L'assemblée Générale du club de Pétanque Le Faou/Hanvec a reconduit à l'unanimité le bureau 2021 et confié à nouveau la présidence au tandem Michel Keraudren et Vincent Le Ru. Cette année 2021 est marquée par la 4<sup>ème</sup> participation de Nolan Le Ru aux Championnats de France triplettes, où il s'incline en 32<sup>ème</sup> de finale. Nolan se classe 14<sup>ème</sup> au classement National Juniors, grâce à ses résultats dans les différents concours. Autre excellente performance, c'est la montée de l'équipe féminine en 1ère division départementale, grâce à son titre de Championnes en D2.

Enfin, également félicitations aux vétérans qui sont Champions dans leur Championnat et accèdent à la division 2 départementale.

**L'avenir s'annonce sous de bons auspices**, puisque de nouveaux joueurs et joueuses souhaitent rejoindre le club, ce qui entraîne pour 2022, la création d'une troisième équipe féminines et d'une deuxième équipe vétérans.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Vincent Le Ru au

**06 82 19 36 19.**

*Le club de pétanque Hanvec - Le Faou*



## > La tribune des élus

### > La liste majoritaire

#### MUTUELLE COMMUNALE : dès janvier prochain

Même si elle n'était pas formulée dans notre programme électoral, la mise en place d'une mutuelle communale est très vite apparue au sein de notre groupe comme présentant un intérêt public et social pour les habitants de notre commune. Cette idée a été confortée par l'enquête de la CCPLD sur les besoins sociaux qui a révélé que beaucoup de personnes font le choix de ne plus souscrire de complémentaire santé et renoncent à certains soins. Nous avons décidé d'agir. Afin de lui garantir une dimension sociale et politiquement neutre, cette action a été portée par le CCAS, et une équipe constituée de l'équipe majoritaire et minoritaire a travaillé sur le projet. Pour répondre à un large éventail de besoins d'un maximum d'Hanvécois, il nous a semblé primordial de choisir les 2 mutuelles qui se complétaient en termes de services, tarifs, garanties et de proximité. Elles sont à votre disposition pour vous rencontrer afin d'établir une offre en fonction de vos besoins. Il n'y a aucune obligation, juste des avantages à comparer des services et à en bénéficier. Selon vos disponibilités, vous pourrez les rencontrer en toute confidentialité à votre domicile, en agence ou en mairie. **Cette mutuelle communale est ouverte à tous. Pour en bénéficier, il n'y a qu'une seule condition à remplir : résider sur le territoire de la commune de Hanvec.**

(renseignements et contacts expliqués dans l'article *Mutuelle Communale* dans les brèves page 10)

*Le groupe majoritaire vous souhaite une belle et heureuse année 2022.*

### > La liste minoritaire

Lors du conseil municipal du 17/11/2021 nous n'avons pas souhaité approuver le Pacte de Gouvernance proposé par la Communauté d'Agglomération du Pays Landerneau- Daoulas (1). Nous estimons en effet que ce texte n'est pas assez ambitieux en matière de démocratie participative alors que d'autres territoires ont su définir une organisation consultative plus affirmée. Nous espérons, bien sûr, que les mesures introduites en ce sens dans le projet de territoire seront développées et consolidées. Gageons aussi que l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques locales se renforcera dans le temps.

Pour ce faire, cependant, la démarche participative nécessitera une volonté politique plus claire et assumée, tant au niveau communautaire qu'au niveau communal. **Meilleurs vœux à toutes et à tous.**

(1) : *Le Pacte de Gouvernance définit le volet organisationnel du « projet de territoire »* - <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/projet-de-territoire/>

## > Jeux : sudoku irrégulier

8	7			5				2
		2			9			7
		1	9		6	4	2	
	8	4		2		7		
2			5		8			3
		5		6		8	3	
	3	8	6		7	2		
7			2			9		
5				8			7	4

n° G1653 - niveau facile

#### Solution :

5	9	3	1	8	2	6	7	4
7	1	6	2	4	3	9	8	5
4	3	8	6	1	7	2	5	9
9	2	5	7	6	4	8	3	1
2	6	7	5	9	8	1	4	3
1	8	4	3	2	5	7	9	6
3	5	1	9	7	6	4	2	8
6	4	2	8	3	9	5	1	7
8	7	9	4	5	1	3	6	2

## > HANVEC ET VOUS

### Déclarations préalables

#### Demandées

Open énergie – Roudouhir – pose de panneaux photovoltaïques  
HASCOËT Freddy – 18, rte de la gare – Carport  
TALLEC Pierre – 10, Boudourec – carport + agrandissement de la terrasse  
POLARD Maël – 163 Botfranc – changement des menuiseries sur habitation  
TIMBERT Thierry – 10, rte de la forêt du Cranou – Carport + rénovation habitation  
DENIS Marc – 8, lot. Le clos des fougères – remplacement porte de garage par baie vitrée  
LE FELL Jean-Louis – 60, lieu-dit Bel-Air – remplacement porte de garage par porte battante  
PFIRSCH Marion – 140 lieu-dit Kerguan – abri de jardin  
MAM île ô sens – 41, rte d'Irvillac – changement de destination bâtiment  
PERES Pierre – 94 Bodrézal – réfection toiture sur dépendance  
PAPART Pierre-Yves – 34 T rte d'Irvillac – Clôture  
Institut de physique du globe de Paris – Ménez Meur – station magnétique  
KERRIEN Eric – 1, rte d'Irvillac – rénovation façade habitation  
BERTHELE Alain – 1935 rte de Lanvoy – serre plastique

#### Accordées

POULIQUEN Nicole – Kersvien – installation abri de jardin  
GRALL David – Kernellach – création sortie de toit pour poêle à granulés  
LARNICOL Jean-Yves – Kerbluen – division de terrain  
POLLARD Maël – Botfranc – changement des menuiseries sur habitation  
DENIS Marc – 8, lot. Le clos des fougères – remplacement porte de garage par baie vitrée  
LE FELL Jean-Louis – 60, lieu-dit Bel-Air – remplacement porte de garage par porte battante  
MAM île ô sens – 41, rte d'Irvillac – changement de destination bâtiment  
PERES Pierre – 94 Bodrézal – réfection toiture sur dépendance  
PAPART Pierre-Yves – 34 T rte d'Irvillac – Clôture  
KERRIEN Eric – 1, rte d'Irvillac – rénovation façade habitation

## > URBANISME

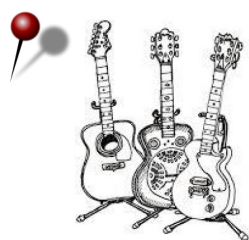
### Permis de construire

#### Accordés

DISTRIVERT – Ty Névez – Penanvoas – extension bâtiment  
GEOLLOT Christian – 517 chemin de Quistillic – construction abri de terrasse  
LALLIER Gérard – 12 bis route de la gare – démolition de serre



## > ANNONCES



### PROFESSEUR DE MUSIQUE

donne des cours de **guitare** (classique, folk, électrique) et de **basse** sur Hanvec.  
Tous styles, tous niveaux.  
15 euros les 30mn / 135 le trimestre / accepte CESU

Contactez **Vincent Chassagne** au  
**06 49 49 91 54**

**Devenez Famille d'Accueil**

**HANDI'CHIENS**  
recherche des Familles d'Accueil

disponibles à partir de **JUIN 2022**  
pour sociabiliser et pré-éduquer de futurs chiens d'assistance pendant 16 mois.

Les cours seront dispensés dans le secteur de Brest (29).

**Cette INCROYABLE AVENTURE vous tente ?**  
Contactez-nous !  
Claudine | **06 82 02 86 48**  
[www.handichiens.org](http://www.handichiens.org)

HANDI'CHIENS Bretagne - 02 96 58 18 40 - [contact.bretagne@handichiens.org](mailto:contact.bretagne@handichiens.org)

*Vous souhaitez découvrir ou approfondir vos connaissances en Anglais ?*

Le Ciel Bretagne propose des sessions de 30h en groupe de niveau à partir de mi-janvier soit :

- Le lundi après-midi de 14h à 17h
- Le mardi soir de 18h30 à 20h30



Pour plus d'informations, contactez-nous au **02 98 30 45 80/81** [marion.perrot@formation.bretagne-ouest.cci.bzh](mailto:marion.perrot@formation.bretagne-ouest.cci.bzh)  
CCIMBO Ciel Bretagne, rue du gué fleuri, 29480 Le Relecq- Kerhuon.



## > LES CARNETS



### Naissances

Owen ROUE  
Liana LE GALL  
Antone DELALLEAU



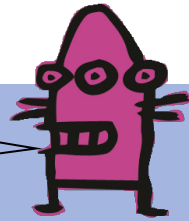
### Décès

SOULA Georges  
LEON Auguste  
PIRIOU Bernard  
LAGATHU Marie-Catherine  
MERRIEN Roger

## Fridu ha Gwenn

Er bloaz-mañ e vo niveret poblañs Hañveg eus an 20 a viz Genver d'an 19 a viz C'hwevrer.

Da betra e talvez an niveradeg ?



→ Evit ar Stad



Termenañ ar politikerezhioù publik broadel

→ Evit ar c'humunioù



Lakaat pegement a arc'hant a vo roet gant ar Stad d'ar c'humunioù



Divizout petra e vo ar servijoù, an aveadurioù stroll hag ar programmoù reneveziñ



Er c'huzul-kêr, lakaat an niver a zilennidi

→ Evit an embregerezhioù hag ar c'hevredigezhioù



Digeriñ stalioù nevez  
Sevel lojeiz nevez

Gras d'ar roadennoù a vez dastumet e c'haller danzen ha seveniñ ar raktresoù bihan ha bras a sell ouzhimp.



### Traduction:

Er bloaz-mañ e vo niveret poblañs Hañveg eus an 20 a viz Genver d'an 19 a viz C'hwevrer = Cette année, la population de Hanvec est recensée du 20 janvier au 19 février. // Da betra e talvez an niveradeg ? = A quoi sert le recensement ? // Gras d'ar roadennoù a vez dastumet e c'haller danzen ha seveniñ ar raktresoù bihan ha bras a sell ouzhimp = C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui nous concernent // Evit ar Stad = Pour l'Etat // Termenañ ar politikerezhioù publik broadel = Définir les politiques publiques nationales // Evit ar c'humunioù = Pour les communes // Lakaat pegement a arc'hant a vo roet gant ar Stad d'ar c'humunioù = Etablir la contribution de l'Etat au budget des communes // Divizout petra e vo ar servijoù, an aveadurioù stroll hag ar programmoù reneveziñ = Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation // Er c'huzul-kêr, lakaat an niver a zilennidi = Au conseil municipal. Définir le nombre d'élus // Evit an embregerezhioù hag ar c'hevredigezhioù = Pour les entreprises et les associations // Digeriñ stalioù nevez = Ouvrir de nouveaux commerces // Sevel lojeiz nevez = Construire de nouveaux logements

Merci à l'office publique de la langue bretonne pour la traduction.

**NUMÉROS  
UTILES**



**SAMU 15**

**POLICE SECOURS 17**

**POMPIERS 18**

**PHARMACIE DE GARDE**  
3237

**CABINET INFIRMIER**  
06 73 39 70 18  
02 98 21 96 16

**CABINET MÉDICAL**  
02 98 83 10 01 ou sur le  
site Doctolib.fr

**SSIAD**  
(Service de Soins  
Infirmiers À Domicile)  
02 98 25 84 23

**ADMR DU CRANOU**  
02 98 73 07 77

**URGENCES DENTAIRES  
CHRU MORVAN À  
BREST**  
02 98 22 33 30

**Eau du Ponant  
(assainissement)**  
02 29 00 78 78

**Veolia  
(eau)**  
0 969 323 529

**MAIRIE**  
02 98 21 93 43

**Du lundi au vendredi**  
8h30 - 12h  
13h30 - 17h  
Fermeture au public tous  
les mardis et jeudis après-  
midi  
**Le 1er samedi du mois**  
9h-12h (sauf juillet et août)

**MÉDIATHÈQUE**  
02 29 62 90 27  
Lundi : 16h30 - 17h30  
Mercredi : 15h - 18h  
Vendredi : 16h30 - 19h  
Samedi : 10h - 12h  
**Pendant les vacances  
scolaires :**  
Mercredi : 16h-18h  
Samedi : 10h-12h

**MARCHÉ**  
Les jeudis de 16h à 18h30  
Place du 18 juin 1940 (à  
côté de la cantine)

**DÉCHETTERIE DE  
DAOULAS**  
**FERMETURE !**  
Déménagement à  
Loperhet.  
Ouverture : de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30  
Ouvert tous les jours  
sauf dimanches et jours  
fériés.

## > LE PENSE-BÊTE

### Agenda Janvier—Février 2022

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 04 janvier : Bac **vert**

Mardi 11 janvier : Bac **jaune**

Mardi 18 janvier : Bac **vert**



Mardi 25 janvier : Bac **jaune**

Mardi 01 février : Bac **vert**

Mardi 08 février : Bac **jaune**



Mardi 15 février : Bac **vert**

Mardi 22 février : Bac **jaune**

Mardi 01 mars : Bac **vert**

**Vendredi 07 janvier** : collecte de don de sang à la salle Anne-Péron. Réservez votre rdv sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

**Vendredi 07 janvier** : inscriptions pour l'association Local Jeunes à 20h00 à la salle Anne-Péron

**Samedi 08 janvier** : Opération sapin malin de 10h à 12h30 à côté du terrain de foot

**Samedi 15 janvier** : réunion de l'association Hanvec 21 à 10h00 à la salle Anne-Péron

**Dimanche 06 février** : collecte de journaux organisée par l'APE de 10h00 à 12h30 au local situé à côté de la maison de santé

**Samedi 26 février** : animation sur le thème « changement climatique, comprendre et agir » organisée par l'association Hanvec 21 de 14h00 à 17h00

**Du 20 janvier au 19 février : recensement de la population**



### > VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ? :

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.  
Pour cela, merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à [accueil@mairie-hanvec.fr](mailto:accueil@mairie-hanvec.fr)